

MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen magazine

Semestriel - Décembre 2020

Venir en mairie ?

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54

Fax : 05 45 61 64 91

Portable astreinte : 06 07 14 45 38

Email : contact@puymoyen.fr

www.puymoyen.fr

Dans ce numéro

3

Infos pratiques

4

Vie municipale

10

GrandAngoulême

12

Vie locale

17

Jeunes & loisirs

19

Environnement

21

Vie associative

25

Citoyenneté

26

Parole à...

27

État civil

28

Agenda

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - contact@puymoyen.fr

Responsable de publication : Gérard BRUNETEAU

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Date de parution : décembre 2020

Édito



Chères Puymoyennaises,
Chers Puymoyennais,

Dans quelques jours, l'année 2020 arrivera à son terme. Enfin !

La pandémie de coronavirus qui s'est répandue à travers le monde aura rendu cette dernière interminable, pénible, voir douloureuse pour un grand nombre d'entre nous.

À cette occasion, je souhaite remercier l'ensemble de nos agents, qui au gré des protocoles sanitaires, le plus souvent établis la veille pour le lendemain par nos gouvernants,

ont su faire preuve de professionnalisme, d'efficacité et de

réactivité afin de préserver le bon fonctionnement de nos services au cours de cette période difficile.

Dans ce cadre si particulier, les élections municipales de juin resteront comme une parenthèse qui aura toutefois révélé l'existence d'une fracture au sein de notre collectivité.

Il nous appartiendra d'analyser les éléments de cette dernière, afin de rétablir collectivement un lien de confiance le plus consensuel possible, tout en continuant à œuvrer dans l'intérêt général du plus grand nombre, et en maintenant une politique d'investissement ambitieuse résolument tournée vers l'avenir.

Nous pardonnerons bien volontiers les propos tendancieux et purement électoralistes de certains sur notre gestion tout en leur rappelant qu'une analyse un tant soit peu sérieuse d'une gestion budgétaire repose, non pas sur des sentiments ou de simples impressions mais sur des éléments concrets et factuels, ainsi que sur le respect d'équilibres obligatoires imposés par le Code Général des Collectivités Territoriales, contrôlés annuellement par les services préfectoraux et ceux des finances publiques.

Nous rappelons à ces mêmes personnes qu'au cours de ces six dernières années, jamais cette gestion n'a fait l'objet d'une quelconque remarque ou d'une quelconque alerte de la part de ces deux organismes, tant sur le plan des équilibres que sur celui de la sincérité.

La vigilance n'étant pas le monopole de quelques-uns, nous veillons et veillerons nous-mêmes au maintien de cette situation au regard d'indicateurs budgétaires et financiers reconnus.

Enfin, de la même manière dont nous avons su gérer et compenser la perte de ressources liées à la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État aux communes, nous gérerons avec sérénité les coûts induits par l'épisode de la crise sanitaire que nous vivons actuellement.

J'aurai l'occasion de revenir vers vous régulièrement, dans les prochains semestriels, pour vous informer de la trajectoire budgétaire et financière de notre commune.

En tant que conseiller communautaire, je vous informerai régulièrement des travaux et orientations de Grand Angoulême dont le premier sujet majeur pour cette fin d'année reste l'élaboration d'un pacte de gouvernance avec ses communes membres.

En attendant le retour à une vie normale que nous espérons tous le plus rapidement possible, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année aux côtés de vos proches les plus chers.

Éric BIOJOUT, 1^{er} Adjoint



INFOS PRATIQUES

VOUS AVEZ CHOISI LA COUVERTURE !

La couverture de cette nouvelle édition de la revue communale a été choisie directement par les Puymoyennais.e.s via la page Facebook de la commune (Ville de Puymoyen).

Plusieurs photos ont été proposées et soumises aux votes des abonnés pendant tout le mois de novembre. La photo gagnante a été plébiscitée par 45 % des « J'aime ». Merci aux participants ! Nous allons réitérer cette initiative et la faire évoluer pour les prochains semestriels !

FACEBOOK : LES POSTS LES PLUS REGARDÉS

Voici les 3 posts les plus regardés sur notre page Facebook Ville de Puymoyen au cours des 6 derniers mois :

Commerces : Xavier Bonnefont (Président de l'agglo) sur Puymoyen dans le cadre d'un reportage sur les commerces



Commerce local : la boutique A Flor & Sens reste active pendant le confinement (retrait et livraison de commandes)



Patrimoine : le Moulin du Verger dans la liste des 101 sites sélectionnés pour le loto du patrimoine 2020



Objectif 600 !

Vous êtes désormais près de 500 abonnés à notre page Facebook, qui se développe considérablement depuis l'été dernier. Nous approchons des 600, venez nous rejoindre pour passer ce nouveau cap !



ANNULATION DU RECENSEMENT 2021



En janvier et février devait se tenir, comme tous les cinq ans à cette période, l'enquête annuelle du recensement auprès de la population puymoyennaise.

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons, l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) a décidé, à titre exceptionnel, d'annuler cette opération.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

La prochaine enquête de recensement de la population se déroulera donc en janvier et février 2022.

UN SOUCI DANS L'ESPACE PUBLIC ? SIGNALEZ-LE VIA BETTERSTREET !



Avec l'outil Betterstreet, aidez-nous à améliorer le quotidien de tous les Puymoyennais.e.s en signalant via l'application les interventions nécessaires à effectuer dans l'espace public ou les bâtiments de la commune.

L'application permet de signaler tous désordres et de demander en quelques clics des interventions en matière de voirie, propreté, signalisation, éclairage, etc. Grâce à elle, les demandes et les interventions pour les services techniques sont centralisées et localisées. Cela permet également de planifier les activités des services et de faciliter la gestion des urgences.

LA FIBRE POINTE SON NEZ

D'ores et déjà, des secteurs de la commune sont éligibles à la fibre optique. Le déploiement complet sur l'ensemble de la commune interviendra au cours du premier semestre de l'année 2021.

Pour connaître votre situation, vous pouvez consulter la carte de couverture Fibre et internet en vous rendant sur le lien suivant et en renseignant votre adresse ou numéro de téléphone : www.reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique

La mise en place de la fibre sur la commune fait partie du plan Orange AMII.



CELLULE D'URGENCE CoviPsy

Face à l'épidémie de Covid 19, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique de la Charente (CUMP16 CoviPsy) est toujours à l'écoute de la population, de toute personne sans critère d'âge ayant besoin de parler de ses inquiétudes, angoisses en lien avec la crise sanitaire.

La Cellule est également à l'écoute des personnes endeuillées par la Covid-19 ainsi que pour tous les professionnels, en particulier les professionnels de santé. Vous pouvez contacter la CUMP16 CoviPsy du lundi au vendredi de 10h à 18h au 05 17 20 33 00, pour un soutien psychologique ponctuel ou dans la durée.

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message, sans oublier vos coordonnées téléphoniques ainsi que vos disponibilités. La confidentialité des échanges est garantie.



Synthèse des conseils municipaux

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2020

Fixation des tarifs municipaux 2020/2021

- Tarifs inchangés : restauration scolaire, accueil périscolaire et extra-scolaire, salle polyvalente et petite salle des associations
- Pour la crèche : la tarification des services du multi-accueil sera établie selon les directives de la Caisse Nationale des Allocations Familiales
- Tarifs modifiés : concessions cimetière et emplacements columbariums

L'ensemble des tarifs sont consultables sur le site internet de la commune et en Mairie. Ils prennent effet à partir du 1^{er} septembre 2020.

Modification de la délégation «Gestion des déchets»

- Daniel GOURSAUD reste titulaire
- Éric BIOJOUT (suppléant) remplace Jean-Pierre CHASTAGNOL

Modification de la délégation au syndicat Braconne et Bois Blanc

- Robert DUMAS-CHAUMETTE reste titulaire
- Jean-Jacques FAYEUX devient le second titulaire

Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal a validé la liste proposée et autorise Monsieur le Maire à la soumettre au Directeur Départemental des Finances Publiques.

Adhésion à l'Agence Technique du Département de la Charente pour la fonction « d'appui à la signature électronique »

Le Conseil Municipal a accepté la souscription à la mission optionnelle de l'ATD16 incluant :

- l'accès à la centrale d'achat de certificats électroniques
- l'assistance des utilisateurs à l'utilisation des certificats

Approbation du rapport d'activités 2019 de la SPL GAMA

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport annuel ainsi que les actions de ses administrateurs au sein de cette société et validé les actions de la Société Publique Locale Grand Angoulême Mobilité Aménagement et ses orientations stratégiques.

Gratification des bacheliers ayant obtenu la mention TB au baccalauréat 2020

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette gratification. Un chèque cadeau d'une valeur de 50€ sera délivré sur présentation du diplôme ou du relevé de note faisant apparaître la mention.

Vente d'une parcelle communale classée en zone naturelle issue des délaissées de l'opération d'aménagement du secteur des Petits Champs au profit de M^{me} NEYRAT

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à prendre les dispositions nécessaires à l'acquisition des parcelles concernées et à la vente de la parcelle AS 201 à M^{me} NEYRAT.

Opération d'aménagement et de construction des logements par LOGELIA dans le secteur des «Chirons» : engagement communal pour la compensation environnementale

Lors de l'élaboration du PLUi, les études environnementales ont mis en évidence la présence d'une espèce de papillon protégée à l'échelle européenne. Le projet nécessite donc une demande de dérogation et des compensations foncières environnementales.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à prospecter afin d'identifier les réserves foncières voisines pouvant correspondre au besoin, et à acquérir tout bien correspondant.

Pass'Accession : bonification communale pour aide à l'accession sociale à la propriété au profit de M^{me} LEHAM et M. LOPEZ

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'opération Pass'Accession au titre de l'année 2020. Il a retenu le dossier mentionné ci-avant.

Cession par la ville d'Angoulême de parcelles en nature de voirie desservant l'EREA

La ville d'Angoulême cède les parcelles concernées à la commune pour l'euro symbolique, d'une superficie de 60 m² et 1 893 m².

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à accepter cette vente.

Engagement de la commune au contrat d'assurance groupé en matière de risques statutaires dans le cadre de la consultation du Centre de Gestion de la Charente (CDG16)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à accepter le contrat d'assurance ainsi que la convention de service.



Mandat au CDG16 pour la consultation en matière de protection sociale complémentaire (risque santé et prévoyance)

Le Conseil Municipal a décidé de mandater le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente pour lancer une consultation publique, et d'envisager une participation mensuelle brute par agent qui serait versée directement sur le bulletin de salaire d'un montant unitaire maximum de 12€ pour le risque prévoyance, et 12€ également pour le risque santé.

Signature de la convention de mise à disposition des équipements de football de la Ligue Nouvelle-Aquitaine (LNA) au profit de l'Association Sportive de Puymoyen

La commune n'en sera que la collectivité support et ne sera engagée sur aucune responsabilité en matière d'entretien ou de dégradations des équipements mis à disposition de l'association.

Attribution des subventions aux associations

Le Conseil Municipal a validé l'affectation des subventions municipales auprès des associations pour l'exercice 2020 comme présenté ci-contre. ➔

Demande de subvention auprès du Département au titre des amendes de police, pour un aménagement de sécurité Rue de la Prairie

Le projet d'aménagement vise à maîtriser les vitesses sur la voie, sécuriser le cheminement des piétons, embellir l'ensemble, prendre en compte la mobilité des personnes handicapées. Le montant prévisionnel de l'opération s'établirait à 84 313€ HT. Des financements sont possibles auprès du Département. Cette subvention pourrait être sollicitée à hauteur des 45 % de dépenses éligibles, soit 37 941 €.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à effectuer cette demande.

ASSOCIATIONS	MONTANTS ACCORDÉS
Amicale Pétanque	720.00 €
A.S.E.C.P	50.00 €
ASP Football	6 300.00 €
Ass. Centre Social les Alliers	50.00 €
Association des Parents d'Elèves	720.00 €
Basket Club Puymoyen	3 000.00 €
Bonsaï Club	50.00 €
Chorale Les Eaux Claires	100.00 €
Club des Aînés	810.00 €
Conseil Municipal des Enfants	1 000.00 €
Comité des Fêtes	4 000.00 €
Coopérative maternelle	550.00 €
Coopérative primaire	880.00 €
Cyclo club Puymoyen	900.00 €
Encr'âges	360.00 €
Energym	400.00 €
FCOL	150.00 €
Festivallée	4 320.00 €
Foot du Vendredi	50.00 €
Foyer d'animation	2 600.00 €
G2A	150.00 €
GRATH	50.00 €
JSA	150.00 €
Judo Puymoyen	300.00 €
La Puymoyennaise	1 000.00 €
Les Tréteaux de la Vallée	290.00 €
Marchez Bio	650.00 €
Prévention Routière	100.00 €
Rand'eaux Claires	250.00 €
Société de chasse	850.00 €
Tennis Club	1 700.00 €
Tennis de Table Puymoyennais	1 500.00 €
TOTAL	34 000.00 €

Les délibérations complètes sont consultables sur le site internet de la Mairie :
www.puymoyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux/

Synthèse des conseils municipaux



► SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2020

Budget principal : décision modificative n°2

Le Conseil Municipal a adopté la DM n°2 de l'exercice budgétaire 2020 pour le budget principal de la commune.

Budget annexe Pôle Enfance : décision modificative n°1

Le Conseil Municipal a adopté la DM n°1 de l'exercice budgétaire 2020 pour le budget annexe Pôle Enfance de la commune.

Dépenses budgétaires liées à la crise sanitaire : mesures comptables dérogatoires

Afin de surmonter les dépenses exceptionnelles engagées par les collectivités dans le cadre de la crise sanitaire et lisser leur impact budgétaire, le gouvernement a autorisé l'étalement sur 5 ans de certaines dépenses de fonctionnement liées à la gestion de crise sanitaire.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à mobiliser ce dispositif, à établir le tableau récapitulatif des charges concernées, et à créer une annexe budgétaire au Compte Annuel 2020.

Location de la salle de réunion Ipôle : détermination du tarif

Il est proposé d'établir, par convention de mise à disposition, une location mensualisée de salle avec utilisation possible d'une boîte aux lettres. Cela concerne les demandes de locations mensuelles régulières formulées par les entreprises.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la location et fixé le tarif de cette prestation à 50€ par mois.

Le Cottage : intégration au domaine public des voies et réseaux divers

Considérant l'état des réseaux d'assainissement et de collecte des eaux pluviales ainsi que l'état de la voirie, il a été convenu que cette reprise serait conditionnée à la réfection intégrale des voies et réseaux concernés par la société Noalis, qui a engagé les travaux de réfection. La réception de conformité est actée, ce qui autorise la vente d'une parcelle de 2 548 m² au profit de la commune.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer les actes et pièces nécessaires.

Giratoire départemental au lieu-dit « Hurtebize » : convention d'entretien avec le Département

La convention prévoit que la commune assurera la gestion de l'intérieur de l'ouvrage. Le reste des dépendances vertes relèveront de l'entretien départemental annuel.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer cette convention.

Formation des élus

Chaque élu pourra bénéficier des droits à la formation selon ses souhaits. L'enveloppe budgétaire consacrée à la formation chaque année sera d'un montant égal à 2 % des indemnités de fonction.

Chaque élu disposera également d'un accès à une plateforme numérique de formation et de ressources. Le Conseil Municipal a adopté cette proposition et décidé d'inscrire au prochain budget les crédits correspondants.

Adressage communal : complément de numérotation

Dans le cadre notamment de la mise en service de la fibre, chaque logement doit être identifié par un numéro et une voie, ou lieu-dit, pour être raccordé. Certains secteurs de la commune n'ont pas été numérotés, il convient d'y remédier.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable aux numérotations et dénominations envisagées.

Syndicat Mixte de la Fourrière : modification statutaire

Le Conseil Municipal a approuvé la modification statutaire (élargissement du syndicat aux communes de Vindelle, Turgon et Chabrac).

Acquisition foncière : chemin des Petits Champs

Dans le cadre de sa régularisation foncière, la société SAFIM a proposé à la commune de procéder à la cession de sa parcelle AS188 (83 m²) au prix de 1€.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à cette acquisition.

Ressources humaines : création et fermetures de postes

Compte tenu de l'ancienneté dans leur grade, six agents remplissent les conditions d'avancement de grade.

Le Conseil Municipal a adopté les propositions faites, décidé de modifier le tableau des emplois, et d'inscrire au budget les coûts correspondants.

Convention Territoriale Globale 2020-2022

La Caisse des Allocations Familiales et la commune ont négocié les conditions d'un nouveau conventionnement. En contrepartie de la politique communale en matière de services à la Petite Enfance et à l'Enfance Jeunesse, la CAF abondera à hauteur de 103 300 € par an dans le cadre de la convention complémentaire à la CTG.

Le Conseil Municipal a approuvé la convention complémentaire passée entre la CAF, GrandAngoulême et les communes de l'intercommunalité. Il a autorisé Monsieur le Maire ou toute personne habilitée à signer les documents.

► SÉANCE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2020

Budget principal : décision modificative n°3

Le Conseil Municipal a adopté les ajustements budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement.

Budget annexe Pôle Enfance : décision modificative n°2

Le Conseil Municipal a adopté la DM n°2 de l'exercice budgétaire 2020 pour le budget annexe Pôle Enfance de la commune.

Les tableaux des décisions modificatives sont consultables dans les délibérations complètes.

Modification du temps de travail d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe au sein du service scolaire/périscolaire

Compte-tenu de l'augmentation des effectifs scolaires et périscolaires, le temps de travail hebdomadaire de l'agent passe de 33h à 35h, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le Conseil Municipal a adopté la proposition de Monsieur le Maire et modifié le tableau des emplois.

Suppression et création d'un poste au sein du service scolaire/périscolaire

La période contractuelle d'un agent arrivant à terme le 31 décembre 2020 et compte-tenu du nouveau schéma d'organisation de la collectivité, le Conseil Municipal a adopté la proposition de création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet.

Mise à jour des règles applicables au Compte Epargne Temps

Le CET permet à leur titulaire d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Plusieurs dispositions légales ont modifié le fonctionnement du CET.

Le Conseil Municipal a approuvé ces modifications et leur mise en œuvre.

Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil Municipal a approuvé la proposition de la commission du personnel pour la modification des montants plafonds des primes d'IFSE et de CIA pour les adosser aux montants maximums légaux.

Convention de services « Recrutement, Remplacement, renfort » avec le Centre de Gestion de la Charente

Il s'agit d'une aide au recrutement d'agents contractuels ou titulaires employés par la collectivité. L'adhésion est gratuite, les prestations sont facturées à la demande.

Le Conseil Municipal a autorisé la signature de la convention par Monsieur le Maire.

Adressage communal : complément de numérotation

Le Conseil Municipal a accepté la proposition des nouvelles numérotations et dénominations pour les secteurs concernés (liste à retrouver dans la délibération complète).

Création du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Les communes de plus de 1 000 habitants doivent désormais établir le règlement intérieur de leur Conseil Municipal qui fixe son fonctionnement interne dans le respect des lois afin de renforcer l'activité démocratique.

Après délibération, le Conseil Municipal a approuvé le règlement intérieur proposé.

Classement, au titre de la voirie communale, de chemins ruraux revêtus de places, et de voies appartenant à la commune ouvertes à la circulation

Plusieurs chemins ruraux sont devenus, de par leur utilisation, assimilables à des voies communales et peuvent être classés dans le domaine public de la commune, pour un total de 4 474 mètres linéaires.

Le Conseil Municipal a décidé d'engager une procédure de classement et autorisé la mise à jour du tableau de classement des voies communales le portant à 31 267 mètres linéaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL POUR LA 1^{ÈRE} FOIS EN DIRECT VIDÉO

En raison de la situation sanitaire, le Conseil Municipal du 1^{er} décembre n'était pas ouvert au public. Toutefois, la dernière séance de l'année 2020 a été retransmise sur la page Facebook de la commune, permettant aux Puymoyennais.e.s de suivre le conseil en direct vidéo qui a été visionné par plus de 200 personnes.

Si le Conseil Municipal était de nouveau amené à être diffusé en direct, des améliorations seront apportées, principalement pour que la qualité sonore soit meilleure.

Les délibérations complètes sont consultables sur le site internet de la Mairie :
www.puymoyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux/

Commission de contrôle des listes électorales

HOMMAGE À Samuel PATY



Profondément meurtrie par l'assassinat de Samuel PATY, le 16 octobre dernier, la communauté éducative lui a rendu hommage lundi 2 novembre 2020 lors de la rentrée.

À cette occasion, les élues Florence STERLIN (conseillère déléguée à l'éducation) et Marjorie LÉGER (adjointe au maire) étaient présentes au sein de l'école afin de respecter une minute de silence et d'assister à la lecture de la lettre aux instituteurs de Jean JAURÈS.

Elles ont également pris part à un temps d'expression en compagnie des élèves de CM1, sur les valeurs de la République, la liberté d'expression et le principe de laïcité.

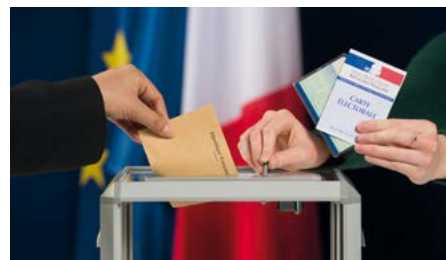
Lors du Conseil Municipal du mardi 27 octobre, l'ensemble des élus puymoyennais a également rendu hommage à Samuel PATY. Une minute de silence a été observée en sa mémoire.

Monsieur le Maire a désigné les conseillers municipaux titulaires et suppléants qui siégeront au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

Nommés par arrêté préfectoral, ils officieront au sein de cette commission pendant trois ans.

Les titulaires : Jean-Jacques FAYEUX, Patrick ALEXIS, Florence STERLIN, Danièle MERIGLIER et Bernard GABET

Les suppléants : Josiane HUGUET, Chantal LIAUD, Josette SAINCRIT, Emmanuel DEVAUD et Corinne GALTAUD



Participation citoyenne

Le protocole de mise en œuvre du dispositif « Participation Citoyenne » a été signé le 16 décembre par Monsieur le Maire et le Commissaire Divisionnaire Bruno GALLOT, en présence du Commandant Didier BERTRAND, Directeur Départemental de la Sécurité Publique.

Dès le prochain semestre, nous aurons le plaisir de finaliser cette démarche avec le soutien de Madame la Préfète de la Charente. Cette action, menée en partenariat avec la Police Nationale, permettra d'établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique, afin d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation, et renforcer la tranquillité au cœur des foyers et les solidarités de voisinages.



Cérémonie du 11 novembre

Mercredi 11 novembre, lors d'une fin de matinée automnale ensoleillée s'est tenue la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Compte-tenu de la situation sanitaire et des directives gouvernementales, elle était interdite au public. Un groupe restreint d'élus a donc accompagné Monsieur le Maire ainsi que Monsieur Roger MARTIN, porte drapeau, pour honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre pays lors de la Première Guerre Mondiale.

Monsieur le Maire a prononcé l'hommage à tous les « Morts pour la France » avant de procéder au dépôt de gerbes. Une minute de silence a ensuite été observée. Un hommage a également été rendu aux militaires morts pour la France en 2020.



Conseil Municipal des enfants

Mardi 15 décembre 2020 s'est déroulé le 1^{er} conseil municipal des enfants de l'année scolaire.

Les 10 élèves des classes de CM1 et CM2, représentant l'école de Puymoyen, ont élu leur Président.e en présence de Monsieur le Maire et Florence STERLIN (conseillère déléguée à l'éducation) qui leur ont expliqué le fonctionnement du vote démocratique. À l'issue du 2^{ème} tour, c'est Héloïse BRAULT (CM1) qui a été élue. Par la suite, les jeunes conseillers municipaux ont échangé sur les idées d'actions et projets à mettre en place au cours de leur mandature. Bravo à eux pour leur engagement citoyen !



LA COMPOSITION DU CDD : environ 130 personnes

- 56 % de citoyen(ne)s
- 22 % d'acteur(rices)s
- 22 % de représentant(e)s,
non élus, des 38 communes

LES MISSIONS DU CDD :

- Renforcer le débat public,
en créant des espaces
de débat et de réflexion
- Aller à la rencontre
et écouter les habitants
et les acteurs du territoire
- Construire collectivement
des avis sur les projets
et enjeux du bassin de vie

Conseil de développement

Le CDD, c'est un collectif de citoyens et d'acteurs du territoire, issus d'horizons différents et tous bénévoles, qui souhaitent réfléchir ensemble et échanger pour proposer aux élus de GrandAngoulême des projets et des actions visant à améliorer leur vie quotidienne.

Madame Claude EICHELBRENNER sera la représentante de la commune au sein du Conseil de Développement de GrandAngoulême. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement citoyen.

Vous souhaitez participer au Conseil de Développement 2020-2026 ? Vous pouvez déposer votre candidature directement sur le site dédié au CDD : www.codevgrandangouleme.fr

La première réunion des nouveaux membres du CDD aura lieu en février 2021.



Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique

GrandAngoulême propose pour tous les habitants de l'agglomération une prime d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf ou reconditionné à neuf chez un des vélocistes partenaires.



LE MARQUAGE DES VÉLOS DEVIENT OBLIGATOIRE DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2021.

Selon la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités parue au Journal officiel le 26 décembre 2019, le plan vélo impose qu'à partir du 1^{er} janvier 2021, les vélos neufs vendus par un professionnel du cycle soient obligatoirement marqués.

Les vélos d'occasion achetés chez un revendeur professionnel devront être obligatoirement marqués à compter du 1^{er} juillet 2021. Cette loi concerne tous les vélos, qu'ils soient électriques ou non.

Cette prime est soumise à plusieurs conditions que vous pouvez retrouver sur le site de GrandAngoulême ainsi que les 8 magasins partenaires et le formulaire de demande à remplir en ligne.

Nous vous encourageons à faire évoluer vos déplacements urbains, en adoptant notamment des déplacements doux (marche, vélo...). Notre commune a pour projet de développer les cheminements doux et notamment les pistes cyclables dans un futur proche.



« Atlas de biodiversité » : GrandAngoulême lauréat

GrandAngoulême est lauréat de l'appel à projet « Atlas de biodiversité intercommunal » de l'Office Français de la Biodiversité.

Pendant 3 ans, à partir d'avril 2021, l'agglomération, en partenariat avec Charente Nature et la Fédération de Charente pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, va améliorer les connaissances sur la biodiversité dans les communes et organiser des animations : formations, visites, nouveaux programmes pédagogiques...

Ce sera notamment l'occasion de **mettre en avant le site de la vallée des Eaux-Clares**, véritable patrimoine naturel protégé et atout de développement pour l'agglomération.



L'objectif principal de l'atlas de biodiversité est de mieux connaître et faire connaître la richesse environnementale du territoire,

pour la préserver et reconquérir les espaces naturels dégradés. Cette reconnaissance prévoit une aide totale de 288 032 € pour le territoire.

Conseil Communautaire

Éric Biojout, 1^{er} adjoint au Maire et délégué communautaire est à pied d'œuvre depuis 6 mois au sein de GrandAngoulême.

Il s'est vu confier par le Président le pilotage des Ressources Humaines d'une collectivité de plus de 700 agents, qui gère de nombreux services comptant dans notre quotidien (transport, développement économique, assainissement, collecte des déchets...).



Rencontre avec Xavier Bonnefont



Monsieur le Maire a reçu début décembre à la Mairie le Président de l'agglomération, Xavier BONNEFONT, qui, suite à son élection, a décidé de rencontrer l'ensemble des Maires des communes de GrandAngoulême.

Accompagné des membres de son cabinet, ils ont échangé sur de nombreux dossiers qui sont au cœur de nos préoccupations sur le territoire communal. Si, dans le respect des gestes barrières, la poignée de main n'a pas pu sceller cette rencontre, un rendez-vous annuel a été officialisé, signe de la volonté d'impliquer la commune au sein des actions et projets menés par GrandAngoulême. Nous remercions Monsieur BONNEFONT pour l'intérêt qu'il porte à Puymoyen.

Les actions du CCAS

DON DU SANG : UNE BELLE MOBILISATION !

COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE : 883 KG RÉCOLTÉS !

Vendredi 27 et samedi 28 novembre 2020 s'est tenue la 36^{ème} collecte nationale annuelle de la Banque Alimentaire.

Les membres et élus du CCAS, ainsi que les élus municipaux, se sont mobilisés tout au long du week-end au magasin Netto de Puymoyen. Le record de l'année passée a été largement battu avec **883 kg récupérés** (denrées alimentaires, produits pour bébé, produits d'hygiène), **250 de plus !**

Sur le plan national, c'est l'équivalent de **18 millions de repas** qui ont pu être collectés partout en France pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire.

La banque alimentaire 16 et le CCAS de Puymoyen remercient l'ensemble des bénévoles et des élus pour leur implication, le magasin Netto pour son accueil chaleureux et bien évidemment tous les donateurs pour leur participation importante.



Mardi 25 août 2020 s'est déroulée la collecte estivale du don du sang, dans la salle des fêtes de la commune.

Tout au long de l'après-midi, l'Etablissement Français du Sang (partie médicale), l'Association des Donneurs de Sang (partie logistique) et le Centre Communal d'Action Sociale de la commune (coordination) ont accueilli une cinquantaine de donneurs dont 6 nouveaux, dans le respect des mesures sanitaires (distanciation, plateaux individuels). La très bonne organisation a été soulignée par les donneurs, qui se sont à nouveau fortement mobilisés. Un grand merci à vous ! **Le prochain don du sang aura lieu le mercredi 7 avril 2021.**



OPÉRATION « BOÎTES DE NOËL SOLIDAIRES »

La commune et le CCAS de Puymoyen se sont associés à l'initiative des Boîtes de Noël, en faveur des adultes démunis, notamment les hommes et femmes sans domicile et les demandeurs d'asile.



Le principe : remplir une boîte à chaussures avec quelque chose de chaud, quelque chose de bon, un loisir, un produit de beauté ou d'hygiène et un petit mot pour réchauffer le cœur d'un ou une inconnue.

Pendant une semaine, les Puymoyennais sont venus **apporter leurs boîtes remplies de solidarité** durant les permanences spéciales organisées par le CCAS à la Mairie. Au total, 64 boîtes ont été déposées ! Elles ont ensuite été acheminées au point relais NO GASP à Champniers avant d'être transmises à plusieurs associations du département, comme le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile et la Maison des Peuples et de la Paix, qui se chargeront de les redistribuer le 24 décembre.

Nous remercions grandement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la réussite de cette initiative solidaire !

Covid-19

VOTRE MAIRIE TOUJOURS MOBILISÉE

Depuis mars dernier, nous devons toutes et tous faire face à la crise sanitaire de la Covid-19. Dès les annonces gouvernementales relatives à l'instauration du second confinement de l'année, l'ensemble des services municipaux et des élus se sont adaptés afin de rester entièrement mobilisés durant cette nouvelle période confinée.

Les jours et horaires d'accueil en mairie sont restés inchangés pour continuer d'accompagner les habitants au quotidien, le secrétariat privilégiant toutefois le contact par téléphone.



Grâce à un respect rigoureux des protocoles sanitaires petite enfance, le pôle enfance est resté ouvert sans modification de son fonctionnement habituel, permettant l'accueil de tous les enfants.

Dès le premier jour du confinement, la Mairie a mis à disposition des Puymoyennais.e.s des attestations de déplacement dérogatoires dans plusieurs lieux de la commune (l'accueil de la Mairie, le relais des Mousquetaires, la pharmacie des Eaux Claires et la Boulangerie L'Artisan), afin d'en permettre l'accès aux personnes rencontrant des difficultés pour s'en procurer ou en imprimer.

Comme lors du premier confinement, les élus du Centre Communal d'Action Sociale de Puymoyen se sont mobilisés pour répondre aux besoins et questions des personnes âgées et/ou vulnérables.

Enfin, une importante et rapide communication a été mise en place sur le site internet et la page Facebook de la commune afin de communiquer le plus efficacement possible sur les différentes informations concernant la gestion de la crise.

Dans ce contexte si particulier, votre Mairie continuera d'être à vos côtés et à votre écoute.



Tenir ensemble.

Soutenons nos commerces de proximité

Face à la crise sanitaire, nos commerces se retrouvent fortement impactés par les mesures imposées et notamment les périodes de confinement.

Consciente des difficultés rencontrées, la commune s'est associée à la campagne de communication portée par GrandAngoulême, en soutien au commerce local « Nos achats sont nos emplois ». Les affiches de promotion « Soyons tous responsables » ont notamment été distribuées par les élus à nos commerçants.

Nous vous incitons également à soutenir les commerces présents sur la commune, qui la font vivre chaque jour, en privilégiant les achats de proximité.



SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Numéro spécial information de l'État : 0 806 00 245

Cellule de crise CCI Charente : crisecovid19@charente.cci.fr ou 05 45 20 55 55

GrandAngoulême : entreprendre@grandangoulême.fr ou 05 45 25 51 00

Pour consulter les mesures de soutien, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du ministère de l'économie et des finances : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/commerçants-aides-covid19#>



Église Saint-Vincent

En 2017, la commune a obtenu une subvention exceptionnelle de la Fondation du Patrimoine pour la restauration des vitraux de l'église Saint-Vincent, classée Monument Historique.

Un appel d'offre avait été lancé et remporté par l'artiste vitrailliste Coline FABRE. Cette -maître verrier- a par la suite créé sept nouveaux vitraux pour notre église. Cet important projet de restauration, d'un coût de 14 796 €, est sur le point d'être finalisé par la future pose d'un panneau avec un texte explicatif du dernier vitrail d'origine encore présent, situé au-dessus de la porte d'entrée et représentant Saint-Vincent. Ce panneau est actuellement en cours de création par les graphistes de l'agence AGATE avec laquelle nous collaborons pour de nombreux autres projets.



Mamie Noël

COUP DE CŒUR DE NOËL

Fin novembre, au journal de 13h de TF1, Jean-Pierre PERNAUT annonce le début de l'opération « Coup de Cœur de Noël », et surprise (!) : le premier coup de cœur présenté n'est autre que Michèle LAPUENTE, la « Mamie de Noël » de Puymoyen qui collectionne les Pères Noël depuis vingt ans.

Elle a été choisie par le correspondant régional de TF1 pour représenter la région Nouvelle-Aquitaine. Véritable « paternataphile », nom donné à cette passion insolite, Michèle et sa collection représentent l'esprit et la magie de Noël.

Aujourd'hui, la Puymoyennaise n'organise plus d'exposition de ses Pères Noël et se sépare de sa collection. Si vous êtes intéressés par l'acquisition de figurines pour décorer votre maison ou bien lui succéder pour organiser un musée du Père Noël pendant les fêtes, vous pouvez la contacter au 06 07 55 29 41.

Les résultats de l'opération ont été annoncés mi-décembre. Si Michèle et ses Pères Noël ne sont pas le coup de cœur des Français, ils sont à coup sûr celui de Puymoyen !



Le Moulin du Verger

RETENU AU LOTO DU PATRIMOINE

Le Moulin du Verger, fierté du patrimoine puymoyennais et l'un des symboles de notre commune, a été retenu pour le loto du patrimoine 2020 et figure dans la liste des 101 monuments de cette 3^{ème} édition, dévoilée le 7 septembre dernier.

Créé en 2018 par la Française des Jeux, ce jeu loto a pour but de récolter des fonds destinés à l'entretien de monuments considérés « en péril » par la fondation du patrimoine.

Le Moulin du Verger, qui est le dernier moulin à papier charentais encore en activité (depuis 1539), va donc pouvoir bénéficier d'une aide financière grâce aux recettes de cette initiative. Jacques BREJOUX, maître d'art papetier qui occupe et œuvre au moulin depuis 40 ans témoigne : « Il y a eu en Charente une trentaine de papeteries et c'est la dernière, la seule, qui ait résisté dans le temps. Par des hasards successifs, des coups de chance. Eh bien voilà un nouveau coup de chance. Et ça me réjouit profondément. »

Les travaux envisagés concernent les berges à consolider, la turbine qui doit être démontée entièrement afin d'être restaurée, la remise en état des canaux, et la toiture qui nécessite des travaux urgents en raisons de fuites importantes.



La vallée des Eaux-Clares

TERRE D'ESCALADE

Saviez-vous que la vallée des Eaux-Clares héberge l'une des voies d'escalade les plus difficiles et mythiques de France ? Elle s'appelle 'Hugh' et c'est la première voie française à être référencée 9a soit le 24^{ème} niveau le plus difficile en escalade sur 27 ! Cette voie avait été ouverte pour la première fois en 1993 par le charentais Fred ROULHING, grimpeur de très haut niveau.

À l'époque, Sébastien BOUIN n'avait pas encore un an. Il est aujourd'hui l'un des meilleurs grimpeurs français et une référence sur le circuit international de l'escalade sportive en falaise (n°3 mondial).

Dans le cadre de son Vintage Rock Tour, il était présent à Puymoyen fin octobre pour se mesurer à 'Hugh' et devenir le 6^{ème} grimpeur à dompter le bloc puymoyennais en plus de 25 ans, le premier depuis 2010. Pour en venir à bout, un impressionnant jeté de 2 mètres est nécessaire. Le grimpeur témoigne : « Quelle voie spéciale, quelle falaise spéciale, quel endroit spécial ! »

Quelques semaines plus tard, 'Hugh' a de nouveau été conquise par deux fois. D'abord par un espoir français : Joshua FOURTEAU, 18 ans. C'est la première fois que le jeune compétiteur bordelais atteint ce niveau.

Ensuite, par le grimpeur Lucien MARTINEZ qui cumule de nombreuses voies de niveau 9 et plus à son actif. Il a témoigné son ressenti sur un site spécialisé en grimpe : « 'Hugh' est intégralement (ou presque) taillée dans un mur blanc et lisse. Je dirais quand même qu'elle est sculptée de manière assez créative avec des mouvements spectaculaires, aléatoires, et très loin des droite-gauche classiques des voies taillées de d'habitude. »

Fin novembre, Sébastien BOUIN est revenu aux Eaux-Clares pour se mesurer, non pas de nouveau à 'Hugh' mais à sa petite sœur située sur la même falaise. C'est une autre voie complexe de niveau 9a, nommée 'De l'autre côté du ciel' : « Cette voie est super fun à grimper. L'enchaînement a été filmé avec un drone, restez connectés les images arrivent ! »

Grâce aux exploits de ces trois grimpeurs en à peine un mois, c'est un véritable renouveau qui s'annonce pour les falaises des Eaux-Clares !



Seb BOUIN en train de grimper « De l'autre côté du ciel » © Hadrien Perrot



Joshua FOURTEAU, 18^{ème} grimpeur à conquérir 'Hugh'

Cimetière

AGRANDISSEMENT

L'agrandissement du cimetière de Puymoyen qui arrive à saturation devenait nécessaire et indispensable.

Le conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques CODERST a donné son accord à la commune de Puymoyen pour l'extension du cimetière. Parallèlement à l'extension, l'enquête publique concernant la reprise des concessions pour les tombes qui paraissent abandonnées, a été réalisée. 18 emplacements vont pouvoir être récupérés.

Il sera prochainement plus facile de répondre aux demandes actuelles et à venir.

UN ANIMAL N'EST PAS UN CADEAU DE NOËL

Pendant la période des fêtes de fin d'année, beaucoup sont tentés d'acheter ou d'offrir un animal « pour faire plaisir » ou « sur un coup de tête ».

La Fondation 30 Millions d'Amis rappelle qu'un animal n'est pas un produit de consommation ou un gadget et qu'il faut bien réfléchir avant de s'engager ! Si votre choix est mûrement réfléchi et que vous souhaitez intégrer un animal domestique au sein de votre foyer, vous pouvez vous rapprocher des différents refuges présents sur le département et donner une seconde chance à une petite frimousse poilue qui aura peut-être souffert d'abandon car mis sous le sapin quelques mois ou années plus tôt ! Non loin de Puymoyen, vous pouvez vous tourner vers le Refuge de l'Angoumois :

Adresse : Les Mesniers, Route de Bois Long, 16600 Mornac - Tél : 05 45 65 76 99
Site internet : www.refugedelangoumois.fr

Rencontre avec les Angoumoi'Zelles

Virginie BEUCHER et Frédérique GUIGNARD sont deux amies puymoyennaises qui se sont rencontrées sur Puymoyen, lorsque leurs enfants étaient ensemble à l'école primaire.

Ces deux «quadras» nourrissent sans le savoir un même rêve : participer à un raid solidaire bien spécifique, le rallye Aïcha des Gazelles. Ce projet qui traînait solitairement dans un coin de leur tête est en passe de devenir réalité : Virgine et Frédérique ont décidé de participer à la 32^{ème} édition du rallye, qui se déroulera en 2022. Le nom de leur équipage : les Angoumoi'Zelles.

« Quand au détour de confidences on découvre un jour que son amie partage le même rêve, ça ne peut pas être une coïncidence. »

Le rallye Aïcha des Gazelles a la particularité d'être uniquement réservé aux femmes, preuve en est que « le sport automobile n'est pas seulement réservé à un public masculin ». Totalement écoresponsable, ce rallye se déroule chaque année dans le désert marocain, terre de nombreux autres raids motorisés. Durant 9 jours, les participantes, surnommées « les Gazelles » seront « seules dans le désert et coupées du monde, sans GPS, ni téléphone ». À l'ancienne, munies d'une carte et d'une boussole pour s'orienter, elles devront chaque jour rouler en hors-piste pendant 10 à 12 heures à bord de leur 4x4 afin de rallier un point précis, le tout en faisant le moins de kilomètres possible avant de bivouaquer la nuit.

Outre l'aspect sportif et compétitif, le rallye prône également de nombreuses valeurs de solidarité, à travers l'association Cœur de Gazelles qui œuvre auprès de la population marocaine, notamment le peuple berbère.

Ainsi, Frédérique et Virgine ont créé leur association Humana Up et souhaitent « valoriser les femmes et le développement personnel ». Par ce défi qu'elles se sont lancées, elles veulent « aller à la rencontre d'elles-mêmes et des autres », montrer que « rien n'est impossible » et qu'il faut toujours « croire en ses rêves avec l'espoir qu'ils se réalisent un jour. »

Néanmoins, participer au rallye nécessite un important budget de plus de 30 000 € dont la moitié en frais d'inscription. Les deux amies puymoyennaises recherchent donc actuellement activement des sponsors et des partenaires pour les accompagner, notamment par le covering de leur véhicule et de leur tenue.

« Nous souhaitons faire participer tous les Puymoyennais et Puymoyennaises à notre aventure. Tout le monde pourra nous suivre sur nos réseaux sociaux et nous espérons pouvoir faire voyager un maximum de personnes à nos côtés. »



Rendez-vous dans le prochain semestriel pour découvrir la suite des aventures de ces deux « wonder » mamans qui ont fait le pari de réaliser leur rêve. En attendant, vous pouvez suivre l'avancement de leur projet sur leurs réseaux :

Facebook : @AngoumoiZelles
Instagram : angoumoizelles
Mail : angoumoizelles@gmail.com

Rentrée scolaire

La rentrée 2020/2021 s'est effectuée pour les petit.e.s Puymoyennais.e.s de l'école primaire des Eaux Claires dans des conditions particulières avec la mise en place des consignes sanitaires.

Dominique VEILLON et Daniel GOURSAUD, tous deux adjoints municipaux, étaient présents pour leur souhaiter une très belle année scolaire remplie de découvertes et d'apprentissages, auprès des équipes pédagogiques, périscolaires et municipales mobilisées ensemble pour leur offrir un environnement éducatif de qualité.



N'hésitez pas à consulter le blog de l'école : <http://blogs16.ac-poitiers.fr/puymoyen/>

Effectifs 2020/2021

8 classes

3 en maternelle
5 en élémentaire
+ 1 par rapport à 2019/2020

182 élèves

68 élèves en maternelle
114 en élémentaire
+ 5 par rapport à 2019/2020
3 arrivées prévues en janvier (petite section)

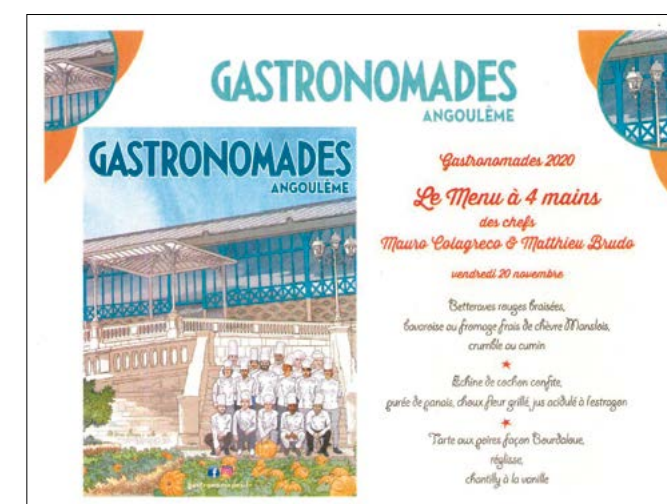
Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune

Les menus destinés aux petits Puymoyennais sont validés par M^{me} Elsa MANANT, diététicienne du Centre de Gestion de la FPT de la Charente.

Une attention particulière est portée aux choix et à la qualité des produits qui sont proposés aux enfants. Nous privilégions notamment les produits locaux issus des circuits courts.

La commune a adhéré à la charte « Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune ». Notre volonté est de promouvoir les bonnes pratiques dans la restauration scolaire en matière d'approvisionnements, de lutte contre le gaspillage et d'éducation alimentaire.

Vous pouvez retrouver les menus ainsi que le détail des provenances tous les mois sur le site internet de la commune.



Gastronomades

Vendredi 20 novembre midi, les enfants de la crèche et du groupe scolaire ont pu déguster le repas préparé dans le cadre des Gastronomades.

Cette année, le menu a été adapté en raison des contraintes sanitaires, mais les enfants ont pu découvrir de nouveaux plats, cuisinés avec des produits locaux par l'équipe de restauration.

Ils ont pu déguster des recettes de 2 chefs étoilés :

- Matthieu BRUDO Moulin de la Tardoire (1 étoile)
- Mauro COLAGRECO (3 étoiles au guide Michelin)

Tous se sont régalés !

Pôle enfance

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Depuis le 2 novembre, nous appliquons le nouveau protocole sanitaire :

- les activités se font par groupe afin d'éviter le mélange des enfants ;
- les animateurs, les Scoubi et les Chupas portent le masque (sauf pour les jeux sportifs et le goûter) ;
- les ateliers cuisine ne peuvent plus être proposés ;
- les locaux sont fréquemment aérés dans la journée ;
- les enfants sont régulièrement sollicités pour le lavage des mains ;
- les parents sont invités à se masquer aux abords du Pôle Enfance, dans l'établissement et à attendre sous l'auvent, à l'exception des Fripouilles qui peuvent entrer dans le couloir.

Merci à tous pour le respect des consignes sanitaires.

DE NOUVEAUX JEUX EXTÉRIEURS !

Avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales, la commune a investi dans des jeux extérieurs au Pôle Enfance.

Pour leur plus grand plaisir, les enfants du multi-accueil, du relais assistantes maternelles et de l'accueil de loisirs maternel peuvent explorer ces nouveaux jeux.

Les différentes structures vont leur permettre de grimper, sauter, glisser, imaginer... et ainsi de développer leur motricité, leur imaginaire et le vivre ensemble.



Nouveaux jeux extérieurs au Pôle enfance

ACCUEIL DE LOISIRS : VACANCES DE LA TOUSSAINT

Fin octobre, une centaine d'enfants se sont retrouvés pour les vacances de la Toussaint.

Les Fripouilles (3/5 ans) ont fabriqué des chapeaux, capes et baguettes pour se transformer en magiciens. Les animatrices ont proposé un spectacle de magie pour le plus grand plaisir des enfants. Ils ont également fait la connaissance de Fabienne MELLA-DURAN, musicienne et chanteuse, pendant un atelier éveil musical. La semaine a été clôturée par une matinée à la ludothèque Louis Aragon où les enfants ont découvert de nouveaux jeux de coopération liés au thème de la semaine.

Les Scoubi (6/8 ans) et les Chupas (9/11 ans) ont voyagé à travers les mangas et les dessins animés. Au programme : quizz musicaux, création d'un album en pliage, jeux sportifs... Tous sont allés au bowling ainsi qu'au CIBDI. À la Cité, les Scoubi ont créé des monstres avec des objets du quotidien ou en soufflant de l'encre. De leur côté, les Chupas ont suivi les conseils d'un auteur pour apprendre à « dessiner la peur ».

La 2^{ème} semaine, les Fripouilles ont accompli différentes missions pour résoudre les mystères de la forêt et libérer « Titi la souris ». Une sortie a pu être organisée au théâtre de marionnettes pour assister au spectacle « Fleur de Géant ».

Les Scoubi et Chupas ont créé différentes activités aux couleurs de l'automne : fresque et land'art automnal, masque, origami, jeux des empreintes ou encore chasse au trésor. Céline, animatrice à Charente Nature, a convié les enfants en Sylvanie, à la recherche des habitants des bois. Les yeux bandés, ils ont fait appel à leurs autres sens pour apprivoiser la forêt et mieux connaître la nature qui nous entoure.

L'accueil de loisirs fermera ses portes pour les vacances de Noël, nous nous retrouverons en février.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE AVEC LES TAP

Pour cette année scolaire, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont toujours organisés les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30.

Différentes activités sont proposées aux enfants : couture, arts plastiques, jeux sportifs, activités libres, BD, danse, théâtre, cirque, judo, philo, éveil musical, jeux divers et jeux musicaux.

Les groupes sont constitués par classe. Les enfants peuvent continuer à jouer et découvrir. Les intervenants extérieurs ainsi que les bénévoles et le personnel municipal veillent à la bonne application du protocole sanitaire et des gestes barrières.



En route pour la Sylvanie



Chupas au CIBDI



Fripouilles à la ludothèque

Nids de frelons

COMMENT RÉAGIR ?

Si vous apercevez à votre domicile un ou plusieurs frelons, il se peut très certainement que vous soyez en présence d'un nid.

Les bons réflexes

Ne paniquez pas ! Dans un premier temps, vous devez éviter de faire des gestes brusques et de laisser des aliments sucrés à l'air libre. Puis, assurez-vous que le nid soit bien à l'extérieur de votre habitation. Dans le cas contraire, une évacuation totale du domicile est fortement conseillée. Si possible, sans vous approcher, identifiez le diamètre approximatif du nid, afin de transmettre cette information à un professionnel.

Si le nid est identifiable comme hébergeur de frelons (asiatiques ou pas), il est très fortement conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée. Vous pouvez également contacter la Mairie qui vous indiquera la marche à suivre.

En cas de piqûre, il existe deux cas de figure :

- Si la piqûre est isolée, il faut ôter le dard et utiliser une pompe à venin trouvable en pharmacie.
- Dans le cas de piqûres multiples, de gonflements, notamment au niveau de la gorge, contactez rapidement les secours : pompiers (18), Samu (15) ou urgences médicales (112).

Si vous apercevez un nid de frelons (mais aussi de guêpes ou abeilles) sur le domaine public, merci de contacter rapidement la Mairie.

La municipalité prendra en charge 50 % du montant pour toute intervention dans le domaine privé.

SOCIÉTÉS PROFESSIONNELLES À CONTACTER

- APPEL STOP NUISIBLES 16 (Angoulême) :**
06 74 59 71 49
- CHARENTE PÉRIGORD GUÊPES FRELONS (Vilhonnet) :**
06 30 54 19 67
- SARL GOURDON ET FILS (Rouillac) :**
06 19 73 52 72
- SAS STOP GUÊPES ET FRELONS (Bourg Charente) :**
07 49 24 36 09



Abeille domestique

Guêpe

Frelon européen

Frelon asiatique





Les Compagnons du Végétal

RÉPONDENT À NOS QUESTIONS

◊ Mairie de Puymoyen : Pouvez-vous présenter votre association ?

Les Compagnons du Végétal : Nous sommes une association de loi 1901 créée en 2015 avec comme objectif de rendre le territoire plus résilient au niveau alimentaire, en partageant nos connaissances sur l'agroécologie et sur des savoirs anciens.

◊ MdP : Quelles sont vos actions ?

LCdV : Elles peuvent se décliner en 3 axes. Premièrement, la création, l'entretien et l'animation de jardins comestibles en libre service. Deuxièmement, les expérimentations agronomiques, avec l'accompagnement d'agriculteurs. Et troisièmement, le partage de connaissances, avec des ateliers de jardinage naturel pour les adultes, des interventions en milieu scolaire et extrascolaire pour les plus jeunes.

◊ MdP : Depuis quand êtes-vous locataires à l'IPôle, et pourquoi avoir choisi ce lieu pour y installer vos bureaux ?

LCdV : Nous sommes locataires depuis décembre 2019, cela fait donc un an ! Nous avons choisi ces bureaux pour plusieurs raisons. D'abord parce que notre équipe s'est agrandie et il nous fallait des bureaux professionnels. Ensuite, l'IPôle a l'avantage d'être situé proche de nos différents jardins. La dernière raison, et pas des moindres, c'est qu'il y a à l'IPôle de nombreuses associations qui travaillent autour des sujets agricoles avec lesquelles il est important pour nous d'avoir des liens forts.

◊ MdP : Quel est votre ressenti suite aux résultats du budget participatif ?

LCdV : Nous sommes très heureux d'avoir reçu assez de votes pour nos 2 projets : la banque de graines et la pépinière. Nous remercions les charentais pour leur soutien ! Pour la banque de graines, nous



allons encore avoir besoin d'eux. Nous allons partir à la recherche de jardiniers qui reproduisent d'année en année des variétés intéressantes et adaptées à notre terroir, pour les cultiver sur nos jardins afin de les repartager avec un maximum de charentais.e.s. Concernant la pépinière, nous allons nous focaliser sur les arbres et les vivaces, avec comme objectif de labelliser la pépinière « Végétal local ».

◊ MdP : À vous la parole, quelle message souhaitez-vous faire passer aux Puymoyennais ?

LCdV : Nous aimerions que la ville de Puymoyen communique sur le fait que nous allons partir à l'aventure pour chercher des graines sur tout le territoire et ainsi inviter ses citoyen.ne.s à nous contacter pour les échanger ! Nous travaillons avec de nombreuses communes sur GrandAngoulême et c'est également important de créer un lien avec la ville qui nous accueille. Nous

avons également des projets à partager comme notre programme « Docteur en Nature » qui pourrait intéresser l'école de Puymoyen. Nous pourrions aussi réaliser des événements de sensibilisation et co-construire un plan pour la résilience alimentaire pour la commune ! Pour commencer, pourquoi ne pas créer des aménagements comestibles autour de l'IPôle !

◊ MdP : Merci Les Compagnons du Végétal pour cet échange !

LCdV : Nous sommes très heureux que les élu.e.s de Puymoyen s'intéressent à nos actions. N'hésitez pas à nous contacter !

Contact : 06 51 31 64 40
contactlescompagnonsduvegetal.fr
Facebook : Les Compagnons du Végétal

BUDGET PARTICIPATIF : LES COMPAGNONS DU VÉGÉTAL LAURÉATS !

En 2020, le département de la Charente a souhaité innover en proposant aux Charentais une nouvelle manière citoyenne de s'engager dans la vie du territoire, par l'organisation du premier Budget Participatif Charentais : un million d'euros alloué pour financer des idées liées au développement durable. Au total, plus de 400 idées issues de propositions (de particuliers et d'associations) pour 151 projets soumis aux votes des citoyens charentais. Plus de 13 000 votes ont été recensés pour élire les 39 projets lauréats.

Parmi eux, nous retrouvons deux projets menés par l'association Les Compagnons du Végétal, dont les bureaux sont situés à l'IPôle de Puymoyen :

Projet n°1 : créer une banque de graines (grainothèque) citoyenne et mobile, pour tous les jardins du département

Projet n°2 : créer la première pépinière charentaise labellisée « Végétal local » par l'acquisition de serres et de matériel

Félicitations à eux pour cette récompense qui va leur permettre de réaliser leurs beaux projets écologiques.

VILLE ASSOCIATIVE

La commune de Puymoyen est dotée d'un tissu associatif riche et diversifié !

26 associations sont présentes sur la commune et prêtes à vous accueillir. Sport, culture, animations, arts, ... Il y en a pour tous les goûts. N'hésitez pas à prendre contact avec elles. Une plaquette toute neuve est disponible en Mairie ainsi que sur le site de la commune.



Pour tout renseignement : Marie-Jo CRASSIN au 06 67 43 06 70 ou Marie-Pierre MÉRIGOT (présidente de l'association) au 05 45 65 09 29



Sortie au pont du Diable en 2016



1^{er} forum des associations virtuel

Crise sanitaire oblige, il n'a pas été possible de relancer le Forum des Associations cette année.

Une solution a toutefois été trouvée : opter pour un « forum » dématérialisé via la page Facebook de la commune. Les associations puymoyennaises ont été sollicitées par les élus de la commission vie associative et ont pu transmettre des informations et des photos de leurs activités.

Du 14 au 20 septembre dernier, les abonnés puymoyennais ont pu retrouver chaque jour la présentation des associations participant à cette initiative, qui a démontré la volonté des élus municipaux de soutenir les associations puymoyennaises en ces temps compliqués pour le monde associatif, sportif et culturel.

Energym

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE ...



Après une année sportive perturbée par le confinement, nous avons repris le chemin des salles de sport un peu moins nombreux mais bien décidés à pratiquer ensemble la gymnastique que nous avons transposée dans nos salons grâce aux vidéos de Marie-Jo.

Nous avons pu à nouveau exercer ce sport tout en respectant les règles sanitaires. La deuxième vague arrivant et nous trouvant à nouveau confinés, Marie-Jo a réagi rapidement pour que nous ne relâchions pas nos efforts et ainsi, les séances peuvent se poursuivre par écrans interposés à la maison en attendant une reprise dans de bonnes conditions.

A.S.E.C.P

LES ACTIVITÉS DU 2^{ÈME} SEMESTRE AU RALENTI

Suite à la pandémie du Covid-19 et au reconfinement imposé par les autorités, les activités de la section « Volcanologie » ont été très perturbées.

L'Assemblée Générale de l'Association Sportive des Eaux Claires de Puymoyen a pu avoir lieu à bonne date le 2 octobre 2020. La première réunion mensuelle du 15 octobre 2020 ayant pour thème « les montagnes du Virunga » a pu se dérouler normalement.

En ce qui concerne 2021, nous espérons pouvoir continuer nos réunions prévues, uniquement bien sûr si les autorités nationales autorisent les réunions en salle.

La section Badminton « Loisir Adultes » elle aussi, a été impactée et reprendra les entraînements dès que l'autorisation de jouer en salle sera effective, sinon, nous ferons en fonction des événements.

Pour les personnes intéressées par la Volcanologie et le Badminton, contactez : Hubert DELAPORTE
05 45 61 20 74 ou 06 23 49 76 07

Après une saison 2019-2020 tronquée par la crise sanitaire, les licenciés de l'Amicale Sportive Puymoyen étaient contents de se retrouver enfin pour pratiquer leur sport favori.



L'AG spécialement reportée au 4 septembre dernier a renouvelé les membres du bureau. Les entraînements, ainsi que la compétition ont pu reprendre en respectant les gestes barrières.

Des joueurs masqués sur le banc, des spectateurs masqués autour de la main courante... Conditions particulières, mais on respecte les directives car on souhaite vivement que la saison 2020-2021 puisse aller au bout.

Certes, nous avons encore été confrontés à un 2^{ème} confinement durant ce mois de novembre où le soleil était au rendez vous pour passer des week-ends agréables à jouer, encourager, se retrouver sur les terrains. Il s'est passé des choses néanmoins avant ce nouveau confinement.

L'école de foot a repris le 2 septembre. Les Débutants ont pu effectuer leur premier plateau aux 3 Chênes et les autres catégories ont pu faire des matchs amicaux avant de reprendre la compétition. Les U18 par ailleurs, ont été l'attraction de ce début de saison en étant éliminés de justesse au 3^{ème} Tour de la Coupe Gambardella. Les Séniors ont pu jouer 4 matchs de championnat et un match de Coupe.

Les activités ont repris depuis le 28 novembre. On rechausse les crampons, on encadre avec plaisir et on encouragera nos couleurs lorsque les compétitions redémarreront en janvier. Le tout en suivant l'évolution des travaux au stade.

Dans ce contexte particulier, l'AS Puymoyen remercie vivement la Municipalité pour son soutien et son aide financière. Un grand merci également à tous nos partenaires qui continuent à nous accompagner et nous permettent de pouvoir investir afin que nos licenciés puissent effectuer leur sport favori dans les meilleures conditions. L'année (très particulière) 2020 touche à sa fin. Restons optimistes pour 2021. Des jours nettement meilleurs nous attendent avec en ligne de mire une enceinte sportive flambant neuve...

N'hésitez pas à vous rendre sur la nouvelle page Facebook de l'AS Puymoyen mise en place fin septembre et à retrouver également des informations sur notre site aspuymoyen.footeo.com



Marchez Bio

LA 16^{ÈME} SAISON 2020/2021 EST LANCÉE

19 marchés animeront jusqu'en juin la place de Genainville, chaque second et quatrième mercredi du mois, entre 16h et 18h15 : apiculteur, boulanger, fromager, maraîcher, nuciculteur, viticulteur, volailler...

Malgré les périodes de confinement, le marché a obtenu l'autorisation de la préfecture et de la municipalité pour fonctionner dans le respect des gestes barrières, pour le plus grand bonheur des producteurs locaux et des consommateurs.

Les animations momentanément suspendues devraient reprendre en 2021 : tombola, paniers garnis, troc de plantes, balade dans la vallée des Eaux-Clares...



N'hésitez pas à le visiter car les produits présentés sont extra frais, excellents et d'un très bon rapport qualité-prix du fait de la vente en direct.

Un calendrier des marchés est disponible en mairie.

Il est possible d'adhérer à l'association Marchez bio pour la modique somme de 10€ afin de soutenir le marché.

Rand'eaux Claires

Après ce début et cette fin d'année 2020 chargés en émotions et inquiétudes sanitaires, nous nous tournons vers 2021 avec détermination et optimisme.



Rand'eaux Claires se déroulera le 8 mai, mêmes horaires, même endroit que pour l'édition 2019. Nous reviendrons vers vous en temps opportun pour vous communiquer le détail de l'organisation.

Amies, amis marcheurs (ses) pédestres, marcheurs (ses) nordiques, coureurs à pieds, inscrivez d'ores et déjà le 8 mai 2021 dans vos agendas ! Toutes et tous à Puymoyen.



Tennis de Table Puymoyennais

LA SAISON REDÉMARRE... ET LE COVID REPASSE PAR LÀ

Si la saison 2020/2021 a pu redémarrer normalement fin août par les entraînements, puis les compétitions en septembre, elle a très (trop) vite été stoppée par la crise sanitaire. Le monde du sport s'est à nouveau retrouvé à l'arrêt et le club confiné deux mois après la rentrée.

La reprise promettait pourtant de belles choses pour cette saison si spéciale pour le TTP, qui va fêter ses 20 ans en février prochain.

Notre école de ping a rencontré un beau succès avec de nombreux nouveaux jeunes pongistes à bon potentiel.

Maxime FOILLLOT et Yorick HUBE ont intégré le Centre Départemental d'Entraînement et de Formation, qui regroupe les meilleurs jeunes charentais. Yorick a également été sélectionné sur le stage régional de la ligue Nouvelle-Aquitaine. De son côté, Maxime a remporté le 1^{er} tournoi des jeunes de la saison dans le tableau compétiteurs/confirmés. Le tableau débutants/loisirs a quant à lui été remporté par Thomas OSZ.

Nous avons également accueilli nos amis et voisins de Torsac, privés de leur salle cette saison, lors de nos entraînements adultes et jeunes.

Côté compétition, seul le championnat par équipe a repris et 3 journées ont été



Groupe de jeunes 2020-2021

jouées. Les 4 équipes puymoyennaises engagées (une au niveau régional, trois en départemental) ont connu des fortunes diverses et la suite promet d'être animée.

À noter également, la disparition d'une légende du tennis de table : Jacques SECRÉTIN, le sportif français le plus titré avec 117 médailles d'or, 43 d'argent, 77 de bronze, 61 fois champion de France, champion d'Europe et du Monde, ancien n°2 mondial et connu pour son célèbre show humoristique mis en avant par une autre légende, celle de l'humour : Coluche lui-même. Insuffisamment mise en avant dans les médias, la disparition de « Maître Jacques » est pourtant une grande perte pour le

sport français. Par ces lignes, le TTP lui rend hommage.

Le/la Covid-19 nous coupe à nouveau l'herbe sous le pied, mais le club reste mobilisé et espère pouvoir redémarrer son activité le plus tôt possible. Rendez-vous en 2021.

Contact :

Bruno LACOUTURE (Président) : 06 61 89 60 47

Christophe DELAPORTE (Entraîneur) : 06 15 85 72 25

Mail : ttpuymoyennais@gmail.com

Toutes les infos sont à retrouver sur le site internet du club :

www.ttpuymoyennais.jimdofree.com



Profitant des belles journées d'octobre, l'association Encr'Âges a proposé à ses adhérents de venir se familiariser avec une forme littéraire peu connue : le Haïbun.

Il s'agit d'introduire de façon naturelle un ou plusieurs Haïkus dans un texte narratif. « Le chemin étroit vers les contrées du Nord », œuvre du poète japonais Matsuo BASHÔ traduit par le voyageur Nicolas BOUVIER a servi d'appui aux commandes d'écriture proposées par Marie SABY au cours du week-end des 17 et 18 octobre.

Sept participants dont les âges s'étirent de 25 à 70 ans se sont inscrits pour deux fois six heures d'écriture.

La première partie du week-end a été dédiée à l'apprentissage du Haïku : sa source, sa structure, son ancrage et la césure. Puis, à la lecture de ces petits poèmes de presque rien. Chacun a ensuite été invité à déambuler aux alentours de l'IPôle afin d'écrire ses premiers Haïkus.

La deuxième partie a été consacrée au choix d'un lieu de promenade : routes, sentiers, chemins de halage, villes ou prairies, montagnes ou bords de mer. Il s'agissait ensuite de raconter son expérience en allant du côté des ressentis (toucher, vue, parfums, bruits, saveurs) et d'y insérer entre un et trois Haïkus maximum.

Les textes sont en voie d'achèvement et devaient être lus entre nous le 28 novembre prochain. Hélas, une fois encore, en raison des conditions sanitaires, nous sommes amenés à différer notre projet.

Néanmoins, ci-dessous, un extrait de texte écrit par l'animatrice déambulant sur « Les crêtes calcaires de Puymoyen » :

À quelques enjambées de mon domicile, je rejoins l'Auberge des Rochers. Je sens les relents de cuisine sortis du conduit extérieur. Ce devait être du canard aujourd'hui. Ça sent la graisse brûlée et ce petit rien de sauvage qui me fait saliver, puis j'emprunte l'ancienne voie romaine qui descend « Au rythme du temps » invitant le marcheur à adopter un regard paresseux sur tout ce qui bouge et l'entoure. Prêter l'oreille, se laisser griser comme on le ferait avec un vieux vin à la robe épaisse. Figuiers, fougères, salsifis des prés et bourraches jouent de leurs couleurs et se jouent du temps. Mon pied fait craquer les branches mortes sur les pierres du chemin qui descend en pente abrupte. Je monte ensuite le « raidillon » menant sur les crêtes. Chênes verts, genévriers, ajoncs accueillent encore quelques papillons : les petits bleus qu'on appelle les azurés et les autres : les vulcains ou le machaon. Je leur parle et reçois leur froissement d'ailes tel un message de remerciement déplié à mon attention. Le sentier est étroit au-dessus des abris sous roche occupés par des chasseurs dès la préhistoire. Je regarde où je pose mon pas car je suis distraite par les beautés simples du lieu. Ma distraction pourrait me jeter au pied du « Moulin du Verger » situé en contre-bas. Odeurs de glands écrasés, de feuilles tombées et de terre humide.

*Nul ne passe
sur ce sentier/
que le couchant d'été.*

Marie SABY

Festivallée



Face à l'adversité, que l'on peut nommer crise sanitaire avec son cortège d'inévitables conséquences et malgré les efforts déployés par les artistes, l'équipe de Festivallée, à son grand regret, n'a pas pu maintenir la programmation des deux derniers mois de 2020.

Nous avons eu toutefois la joie, de nous retrouver en format confiné, au mois de septembre pour la présentation de la saison à venir et en octobre à l'occasion de l'assemblée générale et de la représentation de la pièce de théâtre « Riffifoin dans l'héritage ». Nous formons le vœu de pouvoir réaliser normalement notre programmation en 2021 avec, comme premier rendez-vous le 17 janvier prochain, une pièce intitulée « Treize à table », interprétée par la compagnie « le manteau d'Arlequin » et espérons avoir le plaisir de partager, à nouveau, d'agréables moments.



Dans la précédente édition de la revue communale, un appel avait été lancé auprès des Puymoyennais.e.s pour les inviter à participer à la vie de la commune en devenant membre consultatif dans les différentes commissions permanentes.

Retrouvez ci-dessous les nouveaux membres consultatifs :

- Commission Communication : Madame Claude EICHELBRENNER
- Commission Travaux : Monsieur Didier CALMETTES et Monsieur Bernard ULYSSE
- Commission Environnement et Développement Durable : Madame Evelyne DELAGE, Monsieur Patrick BOURSICOT et Monsieur Michel MENANT
- Commission Petite Enfance : Madame Maud BEUCHER

Nous vous remercions pour l'intérêt porté à Puymoyen et pour votre engagement citoyen.

Aboiements de chien

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, tant la nuit que le jour, et porter atteinte à la tranquillité publique. Le propriétaire du chien est responsable de la nuisance sonore en cas d'aboiements intempestifs.

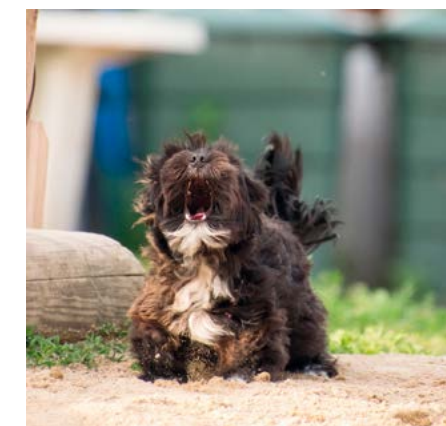
Les sanctions légales des propriétaires de chien sont réglées dans le Code pénal et le Code de la santé publique. Elles s'étendent de la simple amende à la confiscation de l'animal. De plus, si un chien aboie la nuit, ses aboiements peuvent constituer un tapage nocturne.

Pour agir contre l'aboiement d'un chien, si celui-ci trouble la tranquillité du voisinage :

- **Étape 1** : informer le propriétaire du chien des nuisances sonores occasionnées
- **Étape 2** : émettre une lettre de rappel puis une éventuelle mise en demeure du propriétaire du chien
- **Étape 3** : porter plainte et engager une procédure judiciaire

Néanmoins, l'aboiement de chien n'est pas interdit. Le voisinage doit donc également faire preuve de tolérance et prendre en compte les critères suivants : répétition, durée et intensité de l'aboiement. Le Ministère de la Santé indique qu'en journée (7h-22h), un bruit est considéré comme nuisance sonore au-delà de 5 décibels tandis qu'il ne doit pas dépasser plus de 3 décibels la nuit (22h-7h).

Dans la plupart des cas, le propriétaire n'est pas conscient de la gêne occasionnée par son animal (la raison pour laquelle un chien aboie sans cesse est souvent due à l'absence de son maître). Il est donc important de commencer par prendre contact avec le propriétaire du chien et essayer de régler le problème à l'amiable.



Limitations de vitesse

ADOPTONS LA BONNE CONDUITE

De nombreux cas de non-respect des limitations de vitesse sont observés au sein de la commune, malgré les aménagements mis en place (zones à 30km/h, dos d'âne, chicanes doubles, radars pédagogiques), notamment dans le centre-bourg (vitesse limitée à 30 km/h), sur la Rue d'Angoulême et la Rue de Peusec (limitées à 50 km/h).

Face à ces trop nombreuses infractions au code de la route, nous vous demandons d'adopter une conduite plus vigilante et respectueuse, pour nos enfants et la sécurité de tous. Merci de respecter les vitesses. Monsieur le Maire a par ailleurs demandé à la police municipale d'investir certains secteurs pour effectuer des contrôles.



Groupe de la majorité

Ce second semestre de l'année 2020 aura, malheureusement, été marqué par une crise sanitaire toujours aussi prégnante.

Toutefois, nous nous félicitons que la gestion exigeante des protocoles par les équipes municipales, ait permis, pour les habitants et usagers, d'accéder dans de bonnes conditions aux services publics puymoyennais.

Ce contexte aura, par ailleurs, permis de mettre à l'épreuve le déploiement d'une politique de communication que nous souhaitons plus proche des habitants. Nous avons investi de nouveaux médias favorisant la transmission d'informations plus immédiates. Dans les prochains mois, nous nous attaquerons à la refonte de notre site internet.

L'esprit de solidarité et de co-construction participative reste le cœur de notre projet politique. C'est pourquoi, depuis juillet, nous avons fait le choix de restructurer la gouvernance municipale en créant dix commissions thématiques permanentes que nous avons ouvertes à la contribution citoyenne, et en impliquant encore davantage la commune au cœur des projets de GrandAngoulême, notre agglomération.

Nous désirons poursuivre le changement tout en suivant la ligne conductrice définie en 2014 et porter les projets structurants de notre collectivité.

Voici donc fondées les bases de travail d'une nouvelle mandature que nous souhaitons active et riche, pour vous toutes et tous.

Nous vous adressons tous nos vœux de bonheur, joie, fêtes et santé, avec l'espoir de retrouver très vite des relations moins distancées et plus proches de notre nature humaine.

Groupe de l'opposition

Lors du scrutin du 28 juin dernier, vous avez été 47% à nous accorder votre confiance, nous vous en remercions.

Vos élus d'opposition, Emmanuel DEVAUD, Bernard GABET, Corinne GALTAUD et Danièle MÉRIGLIER s'engagent pour le présent mandat à défendre vos intérêts et à être à votre entière écoute.

La mise en place des nouvelles mesures sanitaires le 29 octobre dernier a entraîné un ralentissement considérable de la vie municipale et des activités communales. Cette période d'isolement forcée impose à tous les élus d'accorder une attention particulière aux personnes susceptibles de sombrer dans la solitude.

C'est pourquoi, les membres de l'opposition regrettent, au nom du fonctionnement normal de la démocratie locale, de ne jamais avoir été informés de la situation de la commune, et par conséquent associés, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, aux actions entreprises en faveur de la population.

Bien fidèlement

ÉTAT CIVIL



Naissances

- ◊ 22 juin 2020
Lyam KARMOUS
- ◊ 4 juillet 2020
Tilla, Olya MILLET
- ◊ 17 juillet 2020
Colline, Lucille MERLAUD
- ◊ 7 septembre 2020
Ramsès, Jean, Loidji, Charles GARGOVITH
- ◊ 10 septembre 2020
Swan BLONDELLE
- ◊ 29 septembre 2020
Tibère, Patrick, Georges GOMIERO

Mariages

- ◊ 14 août 2020
Igor, Maciej LEWICKI
& Daphné, Ninon, Angélique, Léonie BENICHOU
- ◊ 22 août 2020
Thomas, Olivier, Antoine ADAM
& Lucie, Belle DISSIRIER
- ◊ 5 décembre 2020
Stéphane, François VAN DEN DRIESSCHE
& Delphine, Marie, Paule JACQUOT
- ◊ 11 décembre 2020
Cédric, David DESCHAMPS
& Marie-Noëlle, Sophie SANCHIS



Décès

- ◊ 14 août 2020
Marie, Claire CARIN
- ◊ 1^{er} septembre 2020
Odette, Jacqueline BORDIER
- ◊ 2 octobre 2020
Jacques, Henri CORIOLAN
- ◊ 2 octobre 2020
Yvette DUGARCEIN
- ◊ 13 octobre 2020
Abel MÉNARD
- ◊ 28 octobre 2020
Maria De Lourdes FERREIRA
- ◊ 14 novembre 2020
Albert JEAUX
- ◊ 3 décembre 2020
Guy BOUDOIRE
- ◊ 4 décembre 2020
Jacques, Gaston DOVEAU

Janvier

Mardi 5 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Samedi 9 - Salle des fêtes

- Assemblée générale et galette (Foyer d'animation)

Jeudi 14 - Salle des fêtes

- Assemblée générale (Club des Aînés)

Vendredi 15 - Salle des fêtes

- Galette (Cyclo-Club)

Dimanche 17 - Salle des fêtes

- Théâtre (Festivallée)

Mardi 19 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Jeudi 21 - Salle des associations

- Volcanologie (ASECP)

Vendredi 22 - Salle des fêtes

- Vœux (Basket)

Février

Mardi 2 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Vendredi 12 - Salle des fêtes

- Loto (Club des Aînés)

Jeudi 18 - Salle des associations

- Volcanologie (ASECP)

Samedi 20 et dimanche 21

Salle des associations

- Salon des arts et des lettres

Mardi 23 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Vendredi 26 - Salle des fêtes

- Musique en Festivallée (Festivallée)

Dimanche 28 - Salle des fêtes

- Musique en Festivallée (Festivallée)

Mars

Dimanche 7 - Salle des fêtes

- Assemblée générale et repas (Amicale des Périgordins)

Mardi 9 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Vendredi 12 - Salle des associations

- Réunion (ASP)

Dimanche 14 - Salle des fêtes

- Casse-croûte (Comité des Fêtes)

Jeudi 18 - Salle des associations

- Volcanologie (ASECP)

Vendredi 19 - Salle des fêtes

- Soirée partenaires (Basket)

Samedi 20 - Salle des fêtes

- Repas du Club (Basket)

Dimanche 21 - Salle des fêtes

- Repas (Société de Chasse)

Mardi 23 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Vendredi 26 - Salle des fêtes

- Théâtre (Festivallée)

Dimanche 28 - Salle des fêtes

- Trail (La Puymoyennaise)

Avril

Samedi 3 - Salle des fêtes

- Repas (ASP)

Dimanche 4 - Salle des fêtes

- Repas cagouilles (Comité des Fêtes)

Mardi 6 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Mercredi 7 - Salle des fêtes

- Don du sang (Amicale des donneurs de sang)

Jeudi 15 - Salle des associations

- Volcanologie (ASECP)

Dimanche 18 - Salle des fêtes

- Théâtre (Festivallée)

Dimanche 25 - Salle des fêtes

- Bourse aux vélos (Cyclo-Club)

Mardi 27 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Mai

Samedi 8

- Rand'Eaux Claires
- Cérémonie aux monuments aux morts

Mercredi 11 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Samedi 15 - Salle des fêtes

- Loto (ASP)

Dimanche 16 - Salle des fêtes

- Rando VTT (Cyclo-Club)

Mardi 18 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Jeudi 20 - Salle des associations

- Volcanologie (ASECP)

Dimanche 30 - Salle des fêtes

- Théâtre (Festivallée)

Juin

Samedi 5 - Salle des fêtes

- 20 ans (TTP)

Samedi 5 - Salle des associations

- Expo peinture

Mardi 8 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Samedi 12 et dimanche 13

Salle des fêtes

- Exposition (Bonsaï Club)

Jeudi 17 - Salle des associations

- Volcanologie (ASECP)

Samedi 19 - Salle des fêtes

- Fête de la musique (Comité des Fêtes)

Mardi 22 - Salle des associations

- Atelier mémoire (UDAF)

Mercredi 23 - Salle des fêtes

- Don du sang (Amicale des donneurs de sang)

Samedi 26 - Salle des fêtes

- Assemblée générale (Basket)
- 50 ans du Club (ASP)